



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 02 MARS 2022 EN VISIOCONFÉRENCE

Étaient présents : FORGUES, Marc
LEFEBVRE, Johanne
PLEAU, Benoît
GUINDON, Jean-François
TREMBLAY, Gaston
WAGNER, France

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

Absence motivée : ALLAIRE, Richard

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (OJ) de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie du 02 mars 2022, est lu par Johanne Lefebvre. Gaston rapporte une erreur au point 7.2, il faut remplacer le 28 février 2021 par le 31 janvier 2022. Sandrine demande d'inscrire au varia le point *Formation bénévoles*. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 19 janvier 2022

Les administrateurs ont préalablement pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 19 janvier 2022. Aucune correction n'y est apportée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et sera signé dès que possible.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 02 MARS 2022

4. Suivi au Procès-Verbal de l'assemblée du 19 janvier 2022

4.1. Suivi du congé de maladie (CNESST) de Jean-Philippe Dufresne

L'arrêt de travail de Jean-Philippe Dufresne, débuté en juin 2021, est encore prolongé jusqu'au 15 avril 2022. Il doit remettre à Sandrine, ses versements au régime d'assurance collective, au plus tard demain le 3 mars 2022, à défaut nous devons en aviser l'assureur.

4.2. Porte d'entrée sécurisée

Après les différentes soumissions reçues, Sandrine a retenu celle du plus bas soumissionnaire, le travail sera réalisé pour une somme de 1300,00 \$ avant l'achat de puces. Gaston a demandé à Sandrine d'obtenir une soumission auprès de l'entreprise pour installer le même genre de système pour la porte arrière de la halte-garderie.

5. Ressources humaines

5.1. Comité salarial

Benoît précise qu'il a reçu une version officieuse de la nouvelle grille de salaires des employées salariées. Nous attendons après cette nouvelle information pour que le comité salarial évalue la nécessité de procéder à des ajustements salariaux le cas échéant. Il expédiera cette grille à Gaston pour qu'il puisse l'analyser.

Le comité salarial demeure avec les mêmes participants, à savoir, Sandrine Gaudet, Gaston Tremblay, Benoit Pleau et Johanne Lefebvre. Gaston nous proposera des dates de rencontre.

5.2. Congédiement de Silvie Michaud

Sandrine a dû mettre fin au contrat de Silvie Michaud. Elle était à l'emploi pour superviser les cuisines collectives depuis le début de décembre 2021. Malheureusement son attitude envers les gens s'est dégradé à tel point que ses comportements malsains ne pouvaient plus être tolérés. Sandrine a donc mis fin à son emploi. Aucune nouvelle d'elle depuis son congédiement.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 02 MARS 2022

6. Gestion administrative

6.1 Levée de fonds 2022

Gaston Tremblay résume l'état d'avancement de ce dossier.

À ce jour, les revenus s'élèvent à 86 578,45 \$ dont 30 710,00 \$ de dons confirmés mais non reçus.

Le total des dépenses est de 3 927,00 \$ pour un revenu net de 82 368,99 \$

Rappelons que l'objectif de la campagne de cette année est de 110 000 \$ brut et qu'il ne reste que 3 semaines avant la fin de la campagne. Gaston suggère aux membres du conseil de solliciter les gens autour d'eux, famille, amis, etc.. Pour sa part Richard a eu l'initiative d'approcher l'imprésario de Roxanne Bruno qui pourrait donner un spectacle au bénéfice du Centre. Il a aussi pensé organiser un souper spectacle hommage à un band, alors qu'une quote-part par convive pourrait être remis au Centre. Également, il a approché Christian Marc Gendron, chanteur et pianiste pour une soirée piano man. Enfin, il a approché le propriétaire du bar où il travaille pour une soirée spécial bière où 0,50 \$ serait remis par bière vendue. Il pense pouvoir récolter entre 1 000 \$ et 2 000 \$.

6.2 Adoption de la politique d'accueil d'un nouveau membre du C.A.

Inspiré par une formation offerte par la ville de Blainville, Gaston a déposé un projet de politique d'accueil d'un nouveau membre du C.A.. À la demande d'administrateurs, ce point sera reporté à la prochaine assemblée du CA pour discussion et adoption éventuelle.

6.3 Renouvellement adhésion ROCL- résolution

Sandrine indique qu'il est temps de renouveler notre adhésion annuelle au Regroupement des organismes communautaire des Laurentides (ROCL). Les frais d'adhésion sont de 50 \$. Elle explique apprécier les services de ce regroupement. À la demande du ROCL, cela nécessite une résolution du conseil d'administration.

Il est résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion annuelle au Regroupement des organismes communautaire des Laurentides (ROCL).

6.4 Majoration des frais de transport de Moisson Laurentides (3,87 % mars)

Depuis hier, les frais pour la livraison des denrées de Moisson Laurentides ont été augmentés de 3,87 %. Ceci est la deuxième augmentation depuis le 1er décembre 2021.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 02 MARS 2022

6.5 Discussion sur la tenue des CA en présence

Comme la sévérité des règles sanitaires s'atténue, notre prochaine assemblée du conseil sera tenue en présence, dans la salle au rez-de-chaussée du Centre. Advenant que des administrateurs préfèrent assister à distance par mesure préventive, Jean-François offre d'apporter un système qui permet de mettre en contact visuel ces administrateurs avec ceux réunis au centre. Il s'agirait d'en aviser Jean-François à l'avance. Pour sa part Sandrine va vérifier l'état d'un système semblable qui nous a été donné.

7. Gestion financière

7.1 Prévisions budgétaires 2022 - Résolution

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

7.2 Suivi budgétaire au 28 février 2022

Gaston Tremblay présente les résultats financiers au 28 février 2022. Les faits saillants en sont :

- Le solde du compte de chèque au 31 janvier 2022 était de 71 704 \$ et celui du compte d'épargne de 96 159 \$, pour un total de 167 863 \$
- Le solde du compte de chèque au 28 février 2022 était de 46 875 \$ et celui du compte d'épargne de 96 174 \$, pour un total de 143 049 \$
- Le solde du compte de chèque au 01 mars 2022 était de 45 915 \$ et celui du compte d'épargne de 96 174 \$, pour un total de 142 090 \$
- Après 10 mois d'opération, on a accumulé un total des revenus de 361 289 \$.
- Au mois de janvier, on a eu des revenus de 33 904 \$.
- Pour les mois de février et mars on ne devrait pas avoir de surprise au niveau des recettes. Le seul dépôt important sera le résultat des notre campagne de levée de fonds. À ce sujet, Gaston avait projeté des revenus de 95 000 \$. Si l'on dépasse ce montant, ça fera en sorte de réduire le déficit anticipé.
- Au niveau des dépenses, il n'y a rien eu d'inattendu au mois de janvier, ce poste est à 38 541 \$, pour un déficit de 4 637 \$.
- Après 10 mois d'opération, les dépenses s'élevaient à 389 677 \$, créant un déficit de 28 388 \$.
- Au terme de l'exercice financier, on projette maintenant un déficit de 16 114 \$, ce qui représente une réduction du déficit des prévisions initiales de 67 576 \$.

Gaston a préparé un tableau de bord qui présente graphiquement une foule d'informations qui représente l'état de santé financière du Centre telle que vécu depuis ces 5 dernières années.

Les administrateurs soulignent la qualité et la pertinence du travail accompli par Gaston pour éclairer le conseil sur l'évolution des finances du Centre. Même chose pour Sandrine qui lui permet d'avoir

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 02 MARS 2022

l'historique des états financiers pour la préparation de ses demandes de subventions.

7.3 Signature électronique des paiements aux fournisseurs (Politique de gestion financière à modifier)

Ce point est à reporter au prochain CA.

7.4 Dépôt de projet Vers un chez-soi (ancien SPLI)

Il s'agit de la poursuite du projet arrimage, projet concerté avec 4 organismes communautaires de TDB. Depuis 2019, en ce qui concerne l'itinérance chronique, il y avait une fiducie administrée par le Resto Pop. Ce programme initialement dirigé par le Gouvernement fédéral, les ententes sont descendues, l'année passée, dans les CISSS et les CIUSSS du Québec. Ce n'est plus concerté et chaque organisme dépose dorénavant son projet individuellement, expédié aujourd'hui date limite après les rencontres d'hier, et devient seul responsable de sa gestion au niveau de la situation d'itinérance chronique.

Dans sa demande, Sandrine a indiqué l'importance de la collaboration entre les organismes qui oeuvrent en itinérance. Mettre en place un nouveau projet collaboratif pour mieux gérer la situation d'itinérance dans la MRC. Différentes enveloppes jointes à ce projet, notamment les fonds d'urgence octroyés à 2 reprises en raison de la situation COVID-19 sont également dévolus aux CISSS et CIUSSS. De ce fait, elle a pu insérer dans le projet vers un chez soi commun, une demande pour couvrir ce qui nous avait été octroyé dans le contexte COVID-19. Sandrine a demandé l'ajout d'un 3ième poste d'intervenant, bien qu'elle comptait faire une demande pour un 3 jours/semaine, on lui a conseillé de demander stratégiquement un 5 jours/semaine. Si c'est accepté, le projet, à lui seul, assurerait 2 postes d'intervenant à 35 heures/semaine. Au total, le tout représente une demande de 280 022 \$ (salaire, portion des cuisines collectives pour les repas du vendredi soir, aide aux usagers, aides au loyer.). Devrait démarrer 1er avril 2022 et se terminer le 31 mars 2024.

8. Gestion de l'immeuble

8.1 Suivi des travaux à la suite à l'infiltration d'eau de la toiture

Les travaux n'avancent pas vite. Nous sommes toujours en attente d'une expertise pour vérifier si le gypse contient de la fibre d'amiante. Les prélèvements devront se faire en l'absence des employés. On fermera le Centre un jeudi pour y procéder. Les assurances couvriront tous les frais reliés à cette intervention.

9. Varia

À la suite d'une proposition de Gaston, Sandrine s'est inscrite à un forum régional organisé par le Réseau de l'action bénévole du Québec concernant la gestion des bénévoles dans une organisation sans but lucratif. Celle-ci aura lieu le 4 mai sous forme d'atelier. Gaston explique que ces formations sont très bien structurées et pertinentes. Il a suivi aussi des formations organisées par la Ville de Blainville

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 02 MARS 2022

portant sur l'analyse de risque en OBNL, les différents médias sociaux, principe de gouvernance d'un OBNL, etc.. À ce sujet, il a commencé à préparer un document concernant l'analyse de risque pour le Centre.

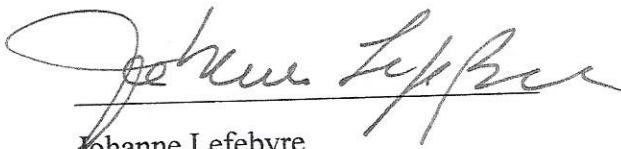
10. Date du prochain CA

Sandrine a préparé un calendrier des prochaines rencontres du CA. Gaston suggère de le modifier pour rapprocher les assemblées. Il suggère une nouvelle répartition. Les administrateurs étant en accord avec la proposition de Gaston, Sandrine nous expédiera le calendrier tel que suggéré par Gaston.

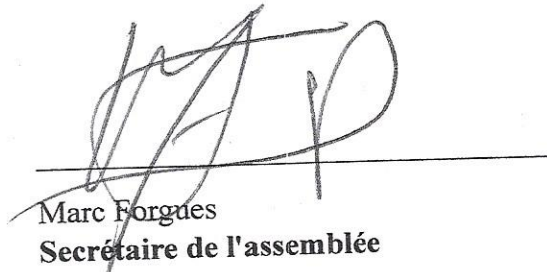
La prochaine assemblée sera tenue le 6 avril à 18h00 au Centre Regain de vie.

11. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de levée de l'assemblée à 20h15.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée